



L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze décembre à neuf heures,  
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué  
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,  
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal le 09 décembre 2024

Nombre de Conseillers :  
En exercice 10  
Présents 10  
Procurations 0  
Votants 10

Étaient présents : Mmes Irène LEBEAU, Corinne THERIC, Gaëlle JOSSINET,  
MM Jean-Luc ALBE, Jean-Claude THION, Laurent BALSAN, Marc  
SAUVAIRE, Christian RAGUES, Renaud ESCANDE, Jean-Marie PONCELET

Absents excusés :

Procuration :

**Vote** :

Pour : 10

Abstention :

Contre :

### ACTIVITE DE LA MAISON MULTI-SERVICES POUR 2025

En 2020, le conseil municipal a décidé de reprendre la gestion de l'établissement, alors dénommé l'Etape de Dourbies, en régie municipale afin de proposer aux habitants des services et un lieu de rencontre et de partage d'activité.

Après quatre années de fonctionnement, il s'avère que ce modèle, très contraignant du fait d'une régie municipale, n'est pas pleinement satisfaisant et génère chaque année un déficit de fonctionnement non négligeable, même s'il a été réduit progressivement.

Par ailleurs, ces années de fonctionnement ont permis d'évaluer les coûts d'entretien du bâtiment, à charge de la commune, qui s'élèvent en moyenne à 10 000€ par an.

| Année | Bilan financier (hors salaires employés) |           |             |            |        | Dép. de personnel | Résultat total |
|-------|--|-----------|-------------|------------|--------|-------------------|----------------|
|       | Rec régie                                | Dép régie | Bilan régie | Dép fonct. | Solde  |                   |                |
| 2021  | 11 440                                   | 4 880     | 6 560       | 3 619      | 2 941  | 29 270            | -26 329        |
| 2022  | 31 469                                   | 12 409    | 19 060      | 7 655      | 11 405 | 42 379            | -30 974        |
| 2023  | 44 753                                   | 15 358    | 29 395      | 11 715     | 17 680 | 51 075            | -33 395        |
| 2024  | 58 358                                   | 17 948    | 40 410      | 20 997     | 19 413 | 43 274            | -23 861        |

Cependant, ce fonctionnement a montré que le rôle d'hébergement et d'accueil de ce bâtiment est important pour la vie de la commune et qu'il peut générer une économie.

Aussi Mme le Maire propose de ne pas interrompre l'activité mais de la confier à un prestataire ou gérant.

Dans le même temps, les gérants du restaurant-bar-épicerie, Agnès ROUVRAIS et Christophe DERVIEUX ont fait une proposition pour reprendre cet établissement, étant intéressés par la possibilité de proposer de l'hébergement.

Aussi il est proposé de confier la gestion de cet établissement pour l'année 2025, à titre d'essai à Mme Agnès ROUVRAY et M. Christophe DERVIEUX, avec un bail dérogatoire qui n'implique pas de renouvellement automatique.

Les modalités du bail seront validées après consultation des intéressés sur la base d'un montant du dépôt de garantie à 2000€ et un loyer de 200€ mensuel.

Ayant ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- valide la proposition de confier la gestion de la Maison Multi-Service à Mme ROUVRAIS et M. DERVIEUX

- valide le principe d'un bail dérogatoire et la proposition d'un dépôt de garantie de 2000€ avec un loyer à 200€ mensuel

- charge Mme le Maire de signer tout document de rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 14 décembre 2024

Mme le Maire  
Irène LEBEAU

